



Procès-verbal de l'assemblée générale

Pro Bono Monte

20 avril 2004 à Chésereux

Présents : Gebhard Sager, président
Jacques Ansermet
Thierry Walz
Alain Maeder
Hélène Lasser
+ 2 nouveaux membres : Messieurs Charles et Carrel

Ouverture de l'assemblée ordinaire de notre association Pro Bono Monte.

L'assemblée a été valablement convoquée le 8 mars 2004 conformément à l'article 9 de nos statuts quinze jours à l'avance avec l'ordre du jour défini comme suit

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 avril 2003
2. Rapport d'activité
3. Compte de l'exercice 2003
4. Rapport de la Fiduciaire Kornaros
5. Approbation de la gestion et fixation des cotisations
6. Elections statutaires
7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Gebhard Sager adresse un chaleureux merci à la Commune de Chésereux pour la mise à disposition de la salle qui inaugure sa première occupation depuis sa restauration, il fait part des membres excusés :

Antoine RoCHAT et son épouse
Mmes Suzette Sandoz, Ghiringhelli, Fornet, Dominique Blatter Colette Isoz.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 9 avril 2003

Le procès-verbal est adopté.

2. Rapport d'activité

Dans son rapport le Président annonce avec regret la démission de Monsieur Jacques Brack ancien membre de la Fondation de l'Abbaye de Bonmont et membre du comité de Pro Bono Monte. Le site Internet sera créé en 2004. Grâce à l'article paru dans le journal Coopération, une quinzaine de nouveaux membres ont demandé leur adhésion au sein de l'association; 4 démissions sont à déplorer dont 1 membre à vie décédé. Les pierres ont chanté le 21 juin pour la fête de la musique et le Chœur Novantiqua sera retenu pour un concert en 2005 avec l'accord de la commission de musique de la Fondation.

Un appel a été fait à 6 chorales pour la fête de la musique 2004 et pour le moment une seule est positive : la Cécilienne des Grangettes
La Case postale a été supprimée et le comité espère que l'adresse de l'association reviendra à Chésereux.

Pour encourager les membres présents, une invitation à un concert est remise à chacun.

3. Compte de l'exercice 2003

M. Alain Maeder présente les comptes de l'exercice 2003 qui montre un bénéfice de Fr. 749.43, les Fr. 5'000.—étant l'extourne du 50% de la provision pour l'édition du 4^{ème} livre sur l'abbaye. Les fonds propres de l'association se montent à Fr. 19'578.03.

4. Rapport de vérification des comptes

La fiduciaire Kornaros à Chésereux a accepté la vérification des comptes et, Monsieur Kornaros étant excusé, le Président lit le rapport. Les comptes et la décharge du trésorier et de la fiduciaire sont mis au vote et approuvés.

5. Fixation des cotisations

La proposition de laisser les cotisations inchangées est acceptée à l'unanimité. Pour marquer le 10^{ème} anniversaire de l'ouverture au public de l'abbaye, le comité propose que chaque membre ayant payé sa cotisation avant le 31 mars 2005 reçoive une entrée à l'un des 4 concerts. L'assemblée accepte.

6. Elections statutaires

Pour remplacer Monsieur Brack démissionnaire, Monsieur Ansermet propose Monsieur Walz. Il est élu à l'unanimité.

7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Ansermet annonce que la commune donnera Fr. 2'000.- pour la fête de la musique et offre le verre de l'amitié. Il en est remercié.

La séance est levée à 20.15h

Association Pro Bono Monte

Le président :
G. Sager

La secrétaire :
H. Lasser